

LE "JUGEMENT D'ANALOGIE" ET L'OPÉRATEUR COMME

par Aldo LICITRA, Neuchâtel

<u>Sommaire</u>	<u>page</u>
1. <u>Le jugement d'analogie comme relation interpropositionnelle</u>	149
2. <u>L'opérateur analogique COMME et la logique naturelle</u>	154
2.1 Rappel de la notion du "préconstruit culturel"	154
2.2 Le rôle de l'opérateur COMME et sa relation avec le préconstruit	155
3. <u>Les propriétés de l'opérateur COMME</u>	160
3.1 COMME et les dictionnaires	160
3.2 Quelques propriétés logico-discursives de COMME	161
1. COMME "copulatif"	162
2. COMME "extracteur"	164
3. COMME "inclusif"	166
3.3 COMME en tant qu'opérateur polyfonctionnel	169

Les deux études précédentes montrent de quelle manière on peut aborder le phénomène de l'analogie et ses différentes espèces lorsqu'on adopte un point de vue global.

Dans ce papier, je me propose par contre de prendre en considération un type analogique particulier qu'à la suite de R. BLANCHE nous nous sommes accordés d'appeler jugement d'analogie¹⁾. En outre, mon approche se différencie des deux premières dans ce sens qu'elle tend à faire du jugement d'analogie un phénomène discursif, susceptible de ce fait d'un traitement plus proprement "linguistique".

Aussi, loin de s'opposer aux approches de M.-J. Borel et D. Miéville, celle-ci cherche à en approfondir un des aspects en fournissant des données complémentaires, et peut-être supplémentaires.

Les quelques opinions que je serai amené à formuler sur le phénomène en question ne vont pas toujours dans la même direction que celles présentées par mes collègues. Il ne faudra y voir ni contradiction ni intention polémique, mais ce sont là des divergences apparentes, présentes dans tout travail d'équipe, surtout sur un sujet d'étude sur lequel on essaie de jeter un regard neuf.

1. Le jugement d'analogie comme relation interpropositionnelle

Si, comme le fait R.E. LONGACRE²⁾, on prend en considération des jugements d'analogie assez "primitifs" et sommaires, tels que

- "Elle est comme une rose"
- "Une jolie fille est comme une mélodie"
- "Elle se conduit comme un gamin",

1) R. BLANCHE, différencie assez nettement le raisonnement par analogie du jugement d'analogie en disant de ce dernier que "reconnaître ou conjecturer un rapport d'analogie entre deux objets, entre deux catégories de phénomènes, etc., c'est porter un jugement" (Le raisonnement. Paris, PUF, 1973, p. 181).

2) An Anatomy of Speech Notions. Lisse, Peter de Ridder Press, 1976, pp. 141-2.

on peut banalement observer que chaque énoncé est constitué en fait par deux propositions mises en relation par le connecteur "comme". Celui-ci permet en effet de joindre - ici- deux propositions en un seul énoncé comportant un seul prédicat. Il n'en reste pas moins que la compréhension de l'énoncé en question suppose le rétablissement tacite du prédicat implicitement présent dans la surface de la seconde proposition et, en conséquence, de deux propositions:

- * "Elle est comme est une rose"
- * "Une jolie fille est comme est une mélodie"
- * "Elle se conduit comme se conduit un gamin"

Remarque

Il faut noter que le connecteur "comme" fonctionne ici de la même manière qu'une préposition, du moins en français standard contemporain. Et c'est le cas aussi en anglais.

En italien, par contre, pour exprimer un jugement d'analogie, parallèlement à cet emploi de "comme", on peut faire usage de deux particules spéciales utilisées corrélativement¹⁾.

Il en était de même, couramment, dans le français du XIXe siècle ou encore aujourd'hui dans un sous-code à prétention littéraire. Dans son dictionnaire, LITTRE rapporte en effet le cas de la conjonction comme qui "quand, dans une comparaison, deux membres expriment une comparaison, (...) se met au commencement du premier, et le second a pour corrélatif ainsi, quelquefois aussi, et d'autres fois n'a point de corrélatif du tout" (1878, p. 680), et donne quelques exemples dont:

- "Comme la raison n'a plus de frein, ainsi l'erreur n'a plus de bornes"
- "Et comme elle a l'éclat du verre, elle en a la fragilité".

Par ailleurs, LONGACRE rapporte le cas d'une langue mexicaine, le trique, dans laquelle on utilise la particule spéciale ro?, placée au début de

1) "La notazione musicale è costituita da simboli grafici che rappresentano i suoni della musica, così come le lettere dell'alfabeto scritto formano le parole che esprimono il linguaggio dell'uomo".

chacune des deux propositions mises en relation par un jugement d'analogie (op.cit., p. 141), ce qui dans le cas d'un des exemples cités plus haut donnerait toute proportion gardée:

* "Comme se conduit un enfant, ainsi elle se conduit".

Aussi, dans le cas d'un jugement d'analogie, exprimé par la mise en relation de deux propositions à l'aide de deux particules, trouve-t-on deux prédicats; quand les deux membres d'un jugement d'analogie sont connectés par la préposition "comme" seulement, on trouve un seul prédicat, placé dans le premier membre du jugement d'analogie, mais non moins présent implicitement dans le second membre du même.

Cela m'amène à poser une première hypothèse :

Tout segment d'énoncé du type "comme" + Déterminant + Nom¹⁾, dans un jugement d'analogie, comporte un prédicat sous-jacent, implicite en surface.

Des exemples présentés ci-dessus il découle, en outre, que le prédicat sous-jacent est identique à celui présent dans le segment d'énoncé qui n'est pas introduit par "comme". On peut même voir là -selon toute vraisemblance- la condition qui régit l'ellipse du prédicat dans le segment introduit par "comme", et qui, si elle n'était pas respectée, pourrait compromettre la compréhension de l'énoncé tout entier ou poserait alors un jugement d'analogie sans fondement.

Cela permet de modifier et de compléter l'hypothèse précédente:

Tout segment d'énoncé du type "comme" + Déterminant + Nom, dans un jugement d'analogie, comporte un prédicat sous-jacent, implicite en surface et identique à celui présent explicitement dans le segment d'énoncé non introduit par "comme".

Remarques

1/. Dans le chapitre III de son dernier ouvrage, R.E. LONGACRE décrit différentes relations interpropositionnelles. Il y inclut notamment la relation d'illustration, par laquelle "a speaker or writer can illustrate a point, especially in expository and hortatory discourse,

1) Dans cette suite, la présence d'un déterminant est obligatoire si le nom qui suit "comme" est un nom commun. Lorsque la place assignée au nom est occupée par un nom propre, alors la suite en question est réduite à "comme" + Nom. - Mais cela ne modifie en rien l'hypothèse ici émise.

by using a simile or citing an example" (op. cit., p. 141). Par "similitude"¹⁾ il entend ce que j'appelle "jugement d'analogie", et il envisage pour une structure logique qu'il note $\rho Pa \wedge Pb$, où P est un prédicat, a et b sont des 'objets' -au sens de la logique- \wedge est un connecteur et ρ est une marque de ressemblance (likeness). On remarquera donc qu'il attribue la même propriété à deux objets différents sous l'aspect d'une ressemblance commune, c'est-à-dire en choisissant une propriété partagée par les deux objets mis en relation. Il faut rappeler également que sa notation²⁾ se veut un reflet de la structure logique -et donc profonde- de cette relation interpropositionnelle et qu'elle ne rend pas compte des problèmes que pose la structure de surface des énoncés, notamment pour ce qui concerne l'ellipse du prédicat dans le segment directement introduit par le connecteur.

2/. On pourrait ouvrir une discussion sur la pertinence des "étiquettes classificatrices" que différents auteurs utilisent pour décrire ce que -à la suite de R. BLANCHE³⁾- j'appelle "jugement d'analogie". On a vu que LONGACRE parle de similitude; d'autres parlent de comparaison ou tout simplement d'analogie.

On peut alors se demander si ces divers libellés signifient des phénomènes différents ou s'ils réfèrent à un seul et même phénomène. Or, si l'on en juge par l'embarras que manifestent les différents dictionnaires qu'on peut consulter et qui définissent chaque notion en renvoyant aux autres, on pourrait être en droit de supposer que ces différents libellés renvoient à une seule et même réalité logico-discursive.

En fait, il est très difficile d'être plus précis et de trancher à

1) Il avait appelé cette relation "comparaison" dans son ouvrage précédent (Hierarchy and Universality of Discourse Constituents in New Guinea Languages. Vol 1 : Discussion, Washington, Georgetown University Press, 1972, p. 77), auquel j'emprunte d'ailleurs les exemples cités ci-dessus.

2) J'ai montré ailleurs qu'il s'agit plus d'une "sténographie" que d'une formule, au sens logique du terme (A. LICITRA, Les relations interpropositionnelles. 1ère partie, Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 24 (oct. 1975), pp. 53-5.

3) Voir la note 1) de la page 149.

l'aide des seuls dictionnaires, même après une étude lexicographique sérieuse. On peut toutefois risquer une proposition de stabilisation terminologique si l'on essaie de distinguer au moins deux plans d'analyse: lorsqu'on traite des relations interpositionnelles, il est plausible de parler de relation de similitude (voire de comparaison, tout simplement), tandis que si l'on se place dans le domaine de la logique naturelle il semble plus approprié de parler de jugement d'analogie.

3/. Il faut remarquer, enfin, combien un certain type de métaphore est proche du jugement d'analogie. Dans beaucoup de langues, en effet, on peut "raccourcir" les exemples proposés plus haut en les "métaphorisant" notamment par l'omission de la particule "comme" et en neutralisant la prédication à l'aide du prédicat 'être':

- "Elle est comme une rose" VS "Elle est une rose"
- "Elle se conduit comme un gamin" VS "C'est (encore) une gamine"
- "Elle se conduit comme un gamin" VS "C'est une (vraie) gamine".

Ainsi obtient-on une métaphore par dérivation de la relation interpositionnelle de similitude. Voici encore un exemple que LONGACRE emprunte à la Bible:

"va dire à ce renard..."

où "renard" réfère à Hérode. La compréhension de cet énoncé suppose un "étage discursif intermédiaire", du type de

"va dire à Hérode, lui qui est comme un renard...",

où on supprime la relative et la copule et où on ajoute un démonstratif pour remonter à la surface de l'exemple attesté effectivement dans la Bible (op. cit., p. 142).

Ainsi, par des opérations linguistiques comme l'omission de la copule, en plus de quelques ajustements de surface, remplace-t-on une relative et confère-t-on du même coup à un énoncé de même contenu un rôle et une portée argumentative bien différents. C'est là donc un phénomène important à double titre, car si, d'une part, il permet d'émettre l'hypothèse que le type de métaphore dégagé plus haut est une contraction de surface possible de la relation de similitude, il permet d'affirmer corollairement la possibilité de passer d'un phénomène discursif à l'autre selon l'effet argumentatif qu'un locuteur se propose d'obtenir.

2. L'opérateur analogique COMME et la logique naturelle

Dans la première partie de ce papier nous avons vu comment on peut analyser linguistiquement un type de jugement d'analogie. Je me propose maintenant d'examiner le jugement d'analogie à la lumière de la logique naturelle, ce qui m'amènera à proposer un premier type d'opérateur COMME, spécifique du jugement d'analogie, et à préciser ensuite les rapports que celui-ci entretient avec le préconstruit culturel.

2.1 Rappel de la notion de "préconstruit culturel"

Il est communément admis que tout signe linguistique a toujours un sens et implique un certain nombre de connaissances de la part du locuteur et de l'auditeur. On reconnaît également que les différents sens s'organisent entre eux par tout un réseau de relations à plusieurs niveaux.

Prenons par exemple le lexème judoka. Il renvoie immédiatement à tout un ensemble de connaissances considérées comme acquises et surtout aux deux types d'organisations suivants. D'une part il est élément d'une classe qui est une espèce par rapport à un genre ("les sportifs",...) et qui est un genre par rapport à des sous-espèces ("une ceinture noire" -dans l'emploi métaphorique courant,...). D'autre part, en même temps, il renvoie à toute une série d'actions, de pratiques, de comportements possibles, tout en rendant d'autres très improbables et même invraisemblables: le même "judoka" peut "faire une clé", "être inscrit à la Fédération (de son pays)", "projeter son adversaire au sol" ou "gagner les championnats", mais habituellement il n'"aboie" pas ni ne "flotte".

Ainsi toute unité linguistique se présente comme une "plaque tournante" et simultanément un point de rencontre de propriétés, d'actions et de relations possibles. Aussi faut-il admettre l'existence d'un noyau commun dans lequel s'inscrit chaque élément de la langue. L'ensemble de ces noyaux, qui dépendent du type de culture qui les sous-tendent, est ce qu'il convient d'appeler préconstruit culturel.

2.2 Le rôle de l'opérateur COMME¹⁾ et sa relation avec le préconstruit

Pour montrer quel est le rôle de l'opérateur COMME dans le jugement d'analogie et les rapports que celui-ci entretient avec le préconstruit culturel, on peut prendre en exemple le segment textuel suivant:

"M. Andreotti, à la manière d'un judoka, a tiré parti de la relative faiblesse de son gouvernement et entraîné ses adversaires avec lui". (2)

segment qui -comporte un discours 'principal', où on prédique quelque chose de M. Andreotti, et un discours 'secondaire' enchâssé, littéralement "à la manière d'un judoka".

Dans ce jugement d'analogie l'opérateur COMME est réalisé en surface par le connecteur "à la manière de", que je considérerai donc, par hypothèse, comme une fonction synonymique adverbiale (Syn_{Adv}) de "comme":

Syn_{Adv} (comme un judoka)-----> "à la manière d'un judoka"

Si l'on tient compte, ensuite, de l'hypothèse formulée dans le chapitre précédent (voir, p. 151), on peut rétablir la prédication dans le discours secondaire:

* "comme un judoka tire parti de la relative faiblesse de son gouvernement et entraîne ses adversaires avec lui".

On peut, alors, remarquer que l'objet "gouvernement" n'est pas dans le faisceau de l'objet "judoka", mais -vu le contexte du segment pris en exemple- il ne peut faire partie que du faisceau de l'objet "M. Andreotti", qui contient l'objet "chef du gouvernement (italien)" dans sa classe. L'objet "adversaires" se trouve, par contre, dans le faisceau de "M. Andreotti" comme dans celui de "judoka". Il faut donc admettre l'équivalence de "gouvernement" et d'"adversaires"³⁾, ce qui implique que le

1) La notation en lettres capitales veut signifier que le connecteur "comme" sera traité dorénavant par hypothèse comme un opérateur logique (COMME), qui peut de ce fait être réalisé en surface par un certain nombre de connecteurs analogiques, par exemple, "comme", "à la manière de", "aussi", "également", "de même",... (voir remarque (3), p. 163).

2) J. AUDERMARS, Gazette de Lausanne, 14 octobre 1976.

3) Voir remarque (4), ci-dessous, p. 158.

discours secondaire de l'exemple choisi doit être formulé de la manière suivante:

"comme un judoka tire parti de la relative faiblesse de ses adversaires et les entraîne avec lui" (1).

On peut, ensuite, considérer que tout ce discours secondaire n'est qu'une paraphrase élargie d'un segment du type:

"comme agit un judoka",

car les deux prédicats complexes rétablis dans ce discours secondaire ne désignent, au fond, que des actions, des comportements typiques d'un judoka. Or, si l'on ramène le prédicat "agir" à la classe de FAIRE, on peut réduire tout le discours secondaire en question à la suite

"FAIRE comme un judoka",

qu'on peut traiter comme une dérivation profonde de l'application de l'opérateur COMME au prédicat (ici, fictif, parce qu'inexistant en français) "*judoker" :

COMME (*judoker) -----> "FAIRE comme un judoka".

J'assume alors que le prédicat "*judoker" s'obtient par dérivation lexicale d'une fonction-type zéro (Fonct₀) qui, lorsqu'elle est appliquée à un argument-clé (a₀) du type de "judoka", fait dériver de celui-ci une action-type du même:

Fonct₀ (a₀ : judoka) -----> * judoker.

On peut donc récrire tout le discours secondaire du jugement d'analogie choisi comme exemple de la manière suivante:

COMME (Fonct₀ (a₀ : judoka)) -----> "à la manière d'un judoka"²⁾

-
- 1) Cela permet de modifier l'hypothèse de la page 151 comme suit: "Tout segment d'énoncé du type "COMME + Déterminant + Nom", ayant le statut de discours secondaire dans un jugement d'analogie, comporte un prédicat sous-jacent, implicite en surface et grosso modo identique à celui présent explicitement dans le segment d'énoncé ayant statut de discours principal."
 - 2) Ce n'est pas le lieu d'entrer dans les détails théoriques de la fonction-type zéro. Pour comprendre la démarche adoptée ci-dessus il suffit de savoir que l'argument-clé (a₀) "judoka" est mis en correspondance avec des mots, locutions ou prédicats qui entretiennent avec lui des relations sémantiques définies. Le prédicat "*judoker" est le corrélatif de a₀, et la relation entre a₀ et son corrélatif est une fonction-lexicale. Le corrélatif de a₀, enfin, représente la valeur de la fonction-type zéro.
Ces notions s'intègrent dans une théorie de la cohérence interpropositionnelle en cours d'élaboration.

Ainsi donc trouve-t-on dans le faisceau d'"Andreotti" (Objet₁ du discours principal) les objets discursifs "gouvernement", "adversaires (politiques)", tandis que le champ prédicationnel de "judoka" (Objet₂ du discours secondaire) fournit les propriétés qui seront attribuées à l'objet "Andreotti".

C'est là le rôle principal de l'opérateur analogique COMME, par l'intermédiaire de la fonction-type zéro: permettre de sélectionner dans le faisceau d'un Objet₁ (appartenant au discours principal d'un jugement d'analogie) les "objets" (au sens de la logique naturelle) auxquels sera attribuée une propriété, au moins, choisie dans le champ prédicationnel de l'Objet₂ (appartenant au discours secondaire). Autrement dit, à partir d'une classe d'objets ancrés dans un premier préconstruit culturel, l'opérateur analogique COMME permet l'utilisation des propriétés d'une classe d'objets choisis dans un autre préconstruit culturel:

COMME (Fonct₀ (a₀ : Objet₂)) ----> Propriétés (Objet₂) == => Objet₁,
où la flèche simple signifie "abstraction de" et celle double "attribution à".

Dans ce cas, je décide d'attribuer à ce type d'opérateur COMME le statut d'un opérateur analogique dont la fonction logico-discursive prédominante dans un jugement d'analogie est celle d'ancrer l'objet₁ du discours principal dans le préconstruit culturel de l'objet₂ (argument-clé) du discours secondaire.

Remarques

- 1/. L'intérêt théorique principal de ce type d'analyse, et en particulier de la fonction-type zéro, est de permettre le passage d'un objet à un prédicat, et donc de ne plus avoir à considérer les classes-objets et les classes-prédicats comme deux classes disjointes.
- 2/. Il est intéressant de signaler que -formellement- le discours secondaire d'un jugement d'analogie peut être supprimé sans qu'on doive modifier de quelque manière que ce soit le discours principal. Il est évident que -dans ce cas- le discours principal perd cette "épaisseur" particulière que lui confère le discours secondaire par l'ancrage dans

le réseau de propriétés de son préconstruit culturel.

Cette constatation, somme toute assez banale, permet toutefois de formuler l'hypothèse de travail suivante:

Dans un jugement d'analogie, le rôle du discours secondaire est celui d'"éclairer" la classe-objet du discours principal en le valorisant à l'aide de son champ prédicationnel.

- 3/. Cette dernière hypothèse et le principe de l'applicabilité ou non de la fonction-type zéro devraient pouvoir constituer deux critères de reconnaissance d'un certain type de jugement d'analogie.
- 4/. Dans le rappel de la notion de préconstruit culturel nous avons vu que chaque signe linguistique, dès qu'il est inséré dans une activité discursive, se présente déjà muni de certaines propriétés et se trouve, simultanément, relié à d'autres objets, auxquels il renvoie immédiatement. De ce fait ^{/il peut} devenir le support de certaines transformations en même temps qu'il en exclut d'autres .

Nous avons vu, d'autre part, dans l'exemple de jugement d'analogie analysé plus haut, que si l'objet "adversaire" se trouve dans le faisceau des objets "Andreotti" et dans celui de "judoka", l'objet "gouvernement" n'appartient pas au faisceau de "judoka". De même pour l'objet "Andreotti" lorsqu'il est placé dans le champ prédicationnel de l'objet "judoka": il ne s'agit nullement de 'voir' M. Andreotti revêtu d'un 'judogi', pendant l'entraînement, dans un 'dojo' de la Ville Eternelle! Mais l'attribution de certaines propriétés de "judoka" à l'objet "Andreotti" passe par un mécanisme d'adéquation, par l'attribution -en somme- de propriétés compatibles et vraisemblables à l'objet "Andreotti".

Et cela est particulièrement important à remarquer: chaque discours élabore le préconstruit culturel selon ses fins propres, en déterminant des objets, déjà riches de contenus préétablis, à l'aide de prédicats qui, eux aussi, font déjà partie de tout un réseau de propriétés reliées entre elles, en un mot, préconstruites. On se trouve donc en présence d'un double processus d'intégration et d'adéquation-accomodation, c'est-à-dire que, d'une part, les objets introduits dans un discours ne peuvent y être intégrés qu'en fonction de schémas préexistants et que, d'autre part, ils sont accomodés à la nouvelle situation discursive en fonction des objectifs que le discours dans lequel ils sont

introduits se propose d'atteindre :

Ainsi donc, le préconstruit, loin d'être seulement un ensemble statique de noyaux culturels préexistants au discours, possède un certain dynamisme, au sens que le préconstruit, déjà établi dans la compétence du sujet parlant, s'enrichit continuellement grâce à ce double mécanisme d'intégration et d'adéquation-accommodation.

5/. Vu l'analyse qui précède, le jugement d'analogie (du moins le type analysé ci-dessus) semble pouvoir être considéré comme un processus d'assimilation entre deux "objets". Il intervient dès qu'un rapport de similitude ou un lien peuvent être trouvés entre un Objet_1 et un Objet_2 , qui sont valorisés d'emblée positivement ou négativement.

C'est là une procédure abondamment présente dans certains types de discours argumentatifs. On comprend son importance si l'on pense à l'effet provoqué par le rapprochement de deux -ou plusieurs- objets, à première vue distincts et indépendants l'un de l'autre : intégrer ces deux objets dans un système où l'approbation ou la condamnation de l'un -préalablement valorisé - s'étend à l'autre, qui paraissait neutre au départ.

Les exemples ne manquent pas. Dans certains types de discours argumentatifs, l'avortement et l'euthanasie sont refusés et même condamnés parce que -en vertu de certaines conceptions religieuses, morales ou autres- ils sont assimilés à un meurtre. Il en est de même pour la peine de mort¹⁾, par exemple. Dans le discours publicitaire, enfin, le jugement d'analogie comme processus d'assimilation est monnaie courante : l'assimilation d'une marque d'apéritif à un exploit sportif sert à valoriser positivement le premier par le prestige du second ; il en est de même pour le sourire d'une jeune fille qui valorise par son charme une marque de voiture avec laquelle elle est assimilée, ...²⁾ la procédure consistant, donc, dans le passage

1) "Il éciate au contraire qu'elle (la suprême justice) n'est pas moins révoltante que le crime, et que ce nouveau meurtre, loin de réparer l'offense faite au corps social, ajoute une nouvelle souillure à la première (la société)" (A. CAMUS, Réflexions sur la guillotine).

2) Cf., en particulier, F. ENEL, L'affiche. Fonctions, langage, rhétorique. Paris, Mame, 1971 ; surtout ch. IV - "Rhétorique de l'affiche", pp. 77-89.

d'un objet à un autre en intégrant et en accommodant les noyaux pré-construits respectifs pour enrichir et valoriser le préconstruit de l'un par les propriétés du préconstruit de l'autre.

3. Les propriétés de l'opérateur COMME

Pour compléter provisoirement -dans les limites de ce papier- l'étude de l'opérateur analogique COMME et des rapports qu'il entretient avec le jugement d'analogie, je me propose maintenant de dégager quelques propriétés de l'opérateur en question par l'observation de son fonctionnement dans quelques dictionnaires de langue et dans un corpus spécifique.

3.1 COMME et les dictionnaires

Une première démarche utile pour dégager les propriétés fondamentales de l'opérateur COMME¹⁾ pourrait être la consultation et la confrontation de plusieurs dictionnaires de langue, cette démarche visant une première classification des différents emplois de "comme".

Le recours aux dictionnaires se justifie dans la mesure où ceux-ci pourraient révéler des emplois et des significations de la particule en question, qui n'apparaissent pas dans un corpus -même spécifique, forcément restreint. On pourrait ainsi utiliser heuristiquement la classification dégagée pour abstraire et mettre en évidence, à l'aide de problèmes linguistiques particuliers, quelques propriétés logico-discursives de l'opérateur COMME.

La confrontation des dictionnaires²⁾ à l'article "comme" est d'emblée assez décevante, car tous les dictionnaires consultés "recourent tantôt à des catégories extrêmement vagues et générales, qui n'impliquent pratiquement rien sur les éléments qu'on y fait entrer, tantôt à des rubriques si spécifiques qu'elles séparent des em-

1) Pour rendre ma tâche plus facile, j'observerai ici les différents emplois d'un substitut possible de cet opérateur, à savoir le connecteur "comme". - Cela ne fera pas perdre de vue, cependant, que le but visé, est bien la mise en évidence de quelques propriétés de l'opérateur COMME.

2) Les dictionnaires consultés sont ceux de Littré (1878); le Dictionnaire général de la langue française (1889), de A. HATZFELD et A. DARMSTAETER; le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de P. ROBERT; le Grand Larousse de la langue française (1972); le Dictionnal-

plais apparemment tout à fait proches¹⁾.

Voici un exemple. Là où Littré, en partant de l'équivalence entre "comme" et "de la façon que", "ainsi que", "de même que" et "autant que", donne des exemples qui laissent entrevoir -sans l'exprimer explicitement- une catégorie générale de "comme" servant à marquer une ressemblance et une similitude, d'autres dictionnaires utilisent des exemples en tous points analogues pour différencier plusieurs types de "comme", dont l'un servirait à présenter une opinion ou une citation, un autre servirait à introduire un exemple et un autre encore s'utiliserait pour atténuer une affirmation; et d'autres dictionnaires -comme le ROBERT- différencient entre plusieurs catégories de "comme": comparaison, manière, attribution,...

Dans l'immédiat, donc, il ne semble pas possible de dégager une classification valide de la particule "comme" à l'aide des seuls dictionnaires, bien que le recours à ceux-ci soit toujours intéressant et très instructif pour mieux se rendre compte des difficultés qu'ils rencontrent dans leurs classements.

3.2 Quelques propriétés logico-discursives de COMME

Pour tenter de mettre en évidence quelques propriétés de l'opérateur COMME il ne reste ^{alors} que le recours à un corpus spécifique. J'ai choisi une centaine d'exemples²⁾, permettant d'observer l'opérateur en question dans son fonctionnement réel. Le corpus étant restreint, il ne faut pas s'attendre ici à une description exhaustive des propriétés de COMME, mais à la mise en évidence de quelques-unes de ses propriétés qui ont trait -intuitivement, pour le moment- au jugement d'analogie.

suite de la note 2) page 160 : re du français contemporain (1966), Lexis (1975) et, enfin, le Grand Larousse Encyclopédique.

1) O. DUCROT et al., "Mais occupe-toi d'Amélie!", Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 6 (décembre 1976), p. 48.

2) Extraits des chapitres III et V de l'ouvrage de P. OLERON, le raisonnement. Paris, PUF, Coll. "Que Sais-je?", n. 1671, 1977, respectivement, pp. 51-73 et 99-125.

Ainsi, en plus de très nombreux exemples de COMME "analogique", dont il a été longuement question dans le chapitre précédent, on peut dégager les propriétés suivantes.

1. COMME "copulatif"

L'opérateur COMME peut prendre "une simple valeur copulative" (Grand Larousse de la langue française, II, p. 807), dans ce sens qu'il se révèle être ni plus ni moins qu'un opérateur de liaison, un simple connecteur qui sert à coupler -généralement- deux objets, en réduisant ainsi la comparaison "une simple addition" (ROBERT, I, p. 837):

"au niveau formel les matériels figurés servent au plus d'illustrations. Les questions comme les réponses sont verbales" (OLERON, op. cit., p. 62)... (1).

Remarques

1/ Le ROBERT et le Grand Larousse de la langue française attestent cet emploi de "comme" en le donnant comme un sens plus faible de "comme" analogique (les deux l'appellent "comparatif"), et pouvant commuter avec la conjonction "et".

Il faut toutefois relever que la paraphrase avec "et" ne peut se faire qu'au prix d'un certain changement de signification de tout l'énoncé. Pour garder toute sa valeur au segment en question, il faut envisager des paraphrases avec "et" du type

"Questions et réponses sont verbales",

ou bien

"Et les questions et les réponses sont verbales";

ou bien, faut-il paraphraser l'énoncé à l'aide des connecteurs "ainsi que" ou "aussi bien que":

"Les questions sont verbales, ainsi que les réponses."
aussi bien que

Ces substitutions sont significatives, dans ce sens qu'elles montrent que le COMME ici traité ne réalise pas seulement une simple liaison entre deux objets, mais qu'il garde également une certaine valeur comparative, fût-elle sous-jacente. La procédure consisterait à mettre en parallèle, à assimiler -en quelque sorte- deux objets par rap-

1) Par la suite j'indiquerai seulement la page de l'ouvrage de OLERON d'où j'extrais l'exemple cité.

port à une même propriété commune, ici le caractère essentiellement verbal des questions et des réponses dans un certain domaine.

D'autre part, la nature des objets mis en parallèle ne semble pas être indifférente. D'après les exemples rapportés par les deux dictionnaires qui attestent cet emploi de "comme" on peut déduire que la mise en relation des deux objets est soit pré-existante à la production du discours ("sur la terre comme au ciel", "le père comme le fils", "cela comme le reste", "l'un comme l'autre"), soit construite par l'opérateur COMME (par exemple, "à égayer comme à grandir"). Ainsi donc, d'un côté on aurait affaire à une sorte de rappel sur l'appartenance de deux objets à une classe et de l'autre à la construction discursive d'une classe d'objets.

- 2/ Il n'est pas inutile de rappeler les liens éventuels entre cet emploi spécifique de "comme" - copulatif, qui peut construire une classe d'objets, et la relation interpropositionnelle que LONGACRE appelle couplage parallèle, relation par laquelle on réduit la même prédication dans deux propositions à une seule occurrence, que ce soit pour des raisons stylistiques ou de simple économie¹⁾.
- 3/ Dans le même ordre d'idées, mais par rapport à la simple propriété formelle de connexion, il faut remarquer que la mise en parallèle peut avoir lieu à plusieurs niveaux discursifs: entre deux objets, deux propositions, deux ou plusieurs paragraphes, ... Dans ce cas, il est intéressant de noter que la langue française utilise des marques différentes. La particule "comme" servirait à coupler deux objets ou deux propositions, tandis qu'entre deux paragraphes on trouve généralement des marques comme "de même" (parfois corrélatif), "également", "aussi", "de la même manière", ...:

L'argumentation exerce son influence par la parole. Ainsi se distingue-t-elle des actions de fait, dont il existe de multiples formes: enlèvement, séquestration, emprisonnement, sévices, tortures, dépossession, amendes, privation de nourriture, séparation, exil...et leur cessation qui a valeur positive.

Elle se distingue également des actions qui s'exercent dans un cadre social: perte de fonction, rétrogradation, dégradation, (trois lignes).

De même des pressions morales comme les menaces, le chantage, les

1) Cf. A. LICITRA, Op.cit., p. 7.

prières, les injures, les malédictions...

L'argumentation se distingue aussi de toute présentation perçue directement et par voie d'image (pp. 106-7).

2. COMME "extracteur"

Une autre propriété de l'opérateur COMME est celle de pouvoir extraire d'un "objet", considéré comme genre, des objets qui prennent alors le statut d'espèces. De cette manière l'opérateur en question met en évidence l'appartenance d'un ou plusieurs objets à un ensemble plus vaste et signifie donc un classement préalable à la production du discours:

Les années récentes donnent de nombreux exemples de techniques mises en oeuvre pour obtenir des débats préalables aux transformations de lois (comme la contraception ou l'avortement) ou d'institutions (comme l'Eglise, l'Université, l'Armée). (p. 103).

Par cette propriété l'opérateur COMME servirait en quelque sorte à déterminer des "objets" en extension, c'est-à-dire en fournissant un certain nombre d'éléments appartenant à la classe que l'objet désigne. Le même opérateur peut toutefois servir à déterminer un objet en compréhension c'est-à-dire en extrayant un aspect de l'objet en question:

Certaines (qualifications) sont d'ailleurs difficiles à justifier, comme celles que certains régimes attribuent au chef et ses écrits, lui prêtant des lumières ou la capacité d'inspirer la pensée en matière scientifique ou technique. (p. 117).

Remarques

1/ Parmi les dictionnaires consultés, tous ceux de ce siècle rapportent cet usage de "comme" en disant qu'il sert à introduire un exemple. Ils l'attestent en l'incluant dans la catégorie de "comme" analogique, sauf le ROBERT et le Grand Larousse de la langue française qui en font un "comme" de manière.

Indépendamment de cela, il faut noter que tous les exemples rapportés par les dictionnaires relèvent du premier usage décrit plus haut: comme "extracteur", déterminant un objet en extension.

2/ Corollairement à la remarque précédente, il faut relever l'importance que pourrait revêtir l'étude du jugement d'analogie -fonctionnant comme un exemple- dans certains types de comportements sociaux. Il suffit de penser, par exemple, au cas du contexte scolaire, ou de

tout contexte pédagogique en général. Il paraît évident, en effet, que tout enseignant, à n'importe quel niveau, se sert souvent d'exemples. Dès lors, à l'aide du relevé systématique d'un certain nombre d'exemples dans des manuels scolaires et/ou dans la pratique pédagogique d'un enseignant en classe, il serait intéressant de pouvoir déterminer quel est le rôle pédagogique de la fonction "exemple", se réalisant par le moyen du jugement d'analogie dégagé ici.

- 3/ Il est intéressant de noter également combien l'extraction d'objets ou de l'aspect d'un objet par l'opérateur COMME est proche de la relation interpropositionnelle que LONGACRE appelle paraphrase du genre à l'espèce. La différence essentielle entre les deux phénomènes tient au fait que cette dernière met en relation deux prédications - dont le contenu de la première exprime une idée tout à fait générale et la seconde restreint le contenu de la première, tandis que l'opérateur COMME assure ici une relation analogue, mais entre deux objets. (Cf. A. LICITRA, op.cit., p. 16.)
- 4/ La propriété de l'opérateur COMME de pouvoir extraire des objets d'une classe, ou des aspects d'un objet, c'est-à-dire la propriété de déterminer un objet en compréhension ou en extension, peut laisser supposer que cette extraction ne constitue qu'une sorte de rappel.

Cependant, si l'on prend l'exemple

(L'argumentation se distingue) " De même des pressions morales comme les menaces, le chantage, les prières, les injures, les malédictions..." (p. 107),

on peut remarquer que parmi les objets extraits de la classe d'objets "pressions morales", certains -comme "prières"- ne font pas partie d'un classement préalable qui donnerait l'extension de cette classe comme évidente. Cela revient à dire qu'en même temps qu'il y a extraction d'éléments d'une classe d'objets, il peut y avoir construction d'une classe d'objets étendue. On peut invoquer comme justification de cette observation le fait que les objets "prières" et "menaces" de l'exemple précédent, sont extraites -dans un autre exemple- d'une autre classe d'objets que celle des "pressions morales", à savoir celle des "promesses" ou des "solicitations":

Elle (l'argumentation) diffère de manifestations également verbales

mais qui sont de l'ordre de l'exposition pure et simple ou comportent des promesses ou sollicitations, telles que les professions de foi, les exhortations, les prières, les ordres, les menaces, l'éveil des sentiments, comme la honte, la colère, l'indignation (p. 107).

5/ Ce qu'il semble important de retenir de cette propriété de COMME, c'est que dans le cas où celui-ci sert à déterminer un objet en compréhension, comme dans le cas où il sert à construire une nouvelle classe d'objets en complétant une préalablement établie, l'opération d'extraction par COMME constitue l'indice d'un choix du locuteur, choix fondé sur la connaissance préalable que ce dernier a d'une certaine classe d'objets, connaissance supposée telle chez l'auditeur. La locution "entre autres" de l'exemple ci-dessous permet de confirmer cette supposition:

Les procédures de décision comportent une part importante consacrée à la recherche et la collecte d'informations (comme, entre autres, dans les batailles militaires ou économiques sur les moyens propres et ceux de l'adversaire) (p. 104).

3. COMME "inclusif"

L'opérateur COMME peut servir à inclure l'objet sur lequel il porte dans un certain système de valeurs; cela implique un jugement préalable. Cette opération d'inclusion se fait bien à l'aide de COMME, mais dans ce processus intervient également un prédicat: celui-ci précède immédiatement "comme" et conditionne, en quelque sorte, la "mise en perspective" de l'objet concerné.

Ce qu'il importe de relever ici c'est que le mécanisme d'inclusion s'exerce sur un certain préconstruit culturel dont l'objet inclus ne faisait pas forcément partie préalablement. Autrement dit la relation de l'objet inclus à ce nouveau préconstruit, qui lui était auparavant étranger, est construite par l'opérateur COMME et par le prédicat qui le précède immédiatement.

Ainsi, par un jugement de réalité, on montre un objet sous tel ou tel autre aspect, par le moyen des suites "apparaître comme" et "(se)/présenter":

- (Dans un système formel) "l'utilisation de tels symboles

(liste d'axiomes et de théorèmes) apparaît non comme un moyen, mais comme un élément constitutif" (p. 59);

- "Dans la défense, on fera en sorte que l'ensemble des arguments apparaisse comme une mosaïque de pièces détachées" (PERELMAN & OLBRECHTS-TYTECA, Traité d'argumentation, p. 655 -cité par OLERON, Op.cit., pp. 111-12);
- "Dans des matières justifiables, se contenter d'affirmer confère à l'affirmation un statut de quasi-évidence. Elle se présente comme une lecture du donné qui est au-dessus de la justification" (p. 117);
- "On a souvent présenté la justification comme un type original d'argumentation" (p. 105-6).

On peut aussi choisir un aspect particulier d'un objet pour montrer que ce dernier peut appartenir à un préconstruit de toute autre nature que le sien, par les suites "interpréter comme" et "prendre comme":

- "La géométrie classique, telle qu'elle a été développée par les Grecs, prend comme point de départ des axiomes, des postulats et des définitions et fonde ses démonstrations sur des enchaînements qui s'appuient sur eux" (p. 58);
- "En politique, rapprocher des actes dont un gouvernement ou un parti sont les auteurs sur le plan social, judiciaire, des polémiques soutenues par un de ses membres, permet d'interpréter des mesures apparemment favorables à l'intégrité du pays, à l'ordre public, à la défense nationale, comme l'expression d'une politique générale de répression et de combat contre les libertés" (p. 120) ;

ou bien, encore, peut-on porter un jugement de valeur sur un objet en lui attribuant des qualités qu'habituellement il n'a pas, pour le montrer sous une certaine perspective, avec "traiter", "juger", "admettre" et "considérer comme":

- "Une des habiletés de l'argumentation est au contraire d'user de termes qui se prêtent mal à une définition univoque et de traiter comme unités des groupes conceptuels relativement hétérogènes" (p. 118);
- "Le raisonnement assure des démonstrations qui doivent être admises comme nécessaires" (p. 99);
- "A long terme cette attitude (faire référence à l'adversaire dans une polémique) peut être considérée comme payante (...)" (p. 112);
- "Pour définir la déduction d'une manière suffisamment compréhensive on dira que, certaines connaissances étant considérées comme acquises, elle consiste à en tirer d'autres qui en sont les conséquences" (p. 51).

Remarques

1/ Une première observation s'impose au sujet de la méthode adoptée ici.

On peut se demander, en effet, s'il est légitime de traiter de l'opé-

rateur COMME, pris d'abord isolément et ensuite dans une construction syntaxique. Or, si -ce faisant- l'homogénéité de l'analyse s'en ressent un peu, il est non moins certain qu'il s'agit là d'une variété de COMME attesté largement dans le corpus choisi et dont il faut donc rendre compte.

La vraie question qui reste sans réponse est celle de savoir si on peut encore parler d'opérateur COMME, dans les constructions syntaxiques vues plus haut. Dans l'état actuel de la recherche je ne puis y apporter aucune réponse vraiment fondée sur des faits. Pour y répondre il faudrait caractériser d'une manière assez fine les prédicats qui précèdent immédiatement COMME, pour les différencier entre eux et pour mieux définir la relation qu'ils entretiennent avec COMME. A ce moment seulement on pourrait dire si COMME opère sur quelque chose et de quel genre d'opération il est le support.

Il est certain, par exemple, qu'il faut différencier les prédicats placés devant COMME en définissant leur nature spécifique. En effet, dire

- "L'élément X est comme un phonème"

et

- "Considérons l'élément X comme un phonème"

ne revient pas au même, comme il n'est pas indifférent de dire

- "X court comme un lièvre"

et

- "Il faut considérer X comme un lièvre".

Ces changements de signification tiennent autant à la nature des prédicats qui précèdent COMME, qu'à la nature propre et à la relation que les objets mis en présence entretiennent entre eux; sans négliger non plus le rôle de l'agent et sa relation avec les objets.

Alors, donc, tant qu'on n'aura pas défini d'une manière assez précise l'interaction entre ces trois classes d'éléments, la question posée plus haut restera sans réponse.

2/ Il n'en reste pas moins que COMME, associé à un verbe d'attitude, comme on l'a vu plus haut, est l'indice d'un jugement préalable par lequel le locuteur choisit de parler d'un objet en le comparant à un autre, ou choisit un aspect du même objet pour inclure ce dernier dans un système de valeurs préalable au choix, dans un système valorisé d'emblée.

3.3 COMME en tant qu'opérateur polyfonctionnel

Pour conclure cette partie je propose de considérer -par hypothèse- l'opérateur COMME comme un opérateur polyfonctionnel, qui contiendrait les traits /+jonction/, /+ ancrage dans le préconstruit/, /+ choix/, /+ jugement/ et /+ valorisation/.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le caractère plus ou moins obligatoire de chacun de ces traits -excepté pour /+jonction/, qui semble être toujours co-présent avec COMME, et ce d'autant plus qu'on ne dispose pas encore de critères de reconnaissance assez solides pour pouvoir affirmer la pertinence de ces mêmes traits caractéristiques de COMME.

Il semble plausible, cependant, de pouvoir -toujours par hypothèse- considérer dès maintenant l'ensemble de ces traits un peu comme les fonctions linguistiques de JAKOBSON: toutes ces propriétés de COMME seraient toujours co-présentes, se chevauchant et se surperposant à des degrés divers dans le jugement d'analogie, mais à tout moment il y en aurait une ou plusieurs qui prédomineraient.